

Paris, le 29 mai 2007

Communiqué de presse

**Accord entre Crédit Agricole S.A. et la Banque Européenne d'Investissement  
visant à faciliter les financements d'installations utilisant des énergies renouvelables**

René Carron, Président de Crédit Agricole SA et Philippe de Fontaine Vive, vice-Président de la Banque Européenne d'investissement (BEI), ont signé un accord de partenariat le 28 mai au siège de Crédit Agricole SA. Par cet accord, la BEI met à disposition d'Unifergie, la filiale de Crédit Agricole Leasing dédiée aux financements de projets en matière de maîtrise d'énergie et de protection de l'environnement, une enveloppe de financement d'un montant de 100 millions d'euros destinée aux projets d'équipement utilisant des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, biomasse, biogaz...) pour générer de l'électricité en France.

Ce partenariat est le premier que la BEI signe avec un établissement bancaire en France au titre des énergies renouvelables.

Par ailleurs, cet accord prévoit un dispositif de délégation adapté aux projets financés. Pour tous projets supérieurs à 25 millions d'euros, Unifergie s'assurera auprès de la BEI qu'ils sont conformes aux critères définis dans le cadre de ce partenariat, avec une attention particulière pour les aspects environnementaux. Pour les projets inférieurs à 25 millions d'euros concernant le secteur éolien, la BEI délègue à Unifergie leur sélection ainsi que l'engagement des fonds prévus par l'enveloppe de financement, l'objectif étant de faciliter et d'accélérer la réalisation de projets d'ordre régional.

Cet accord permettra, à l'avenir, de confirmer le rôle de premier ordre que joue le Groupe Crédit Agricole en matière d'aménagement du territoire et de développement durable.

Il confirme également l'expertise et l'expérience d'Unifergie dans le domaine des financements de projets liés à la maîtrise de l'énergie et à la protection de l'environnement.

\* \* \*

**A propos de :**

## **Unifergie**

Cette filiale de Crédit Agricole Leasing est un pilier essentiel de l'offre dédiée à l'environnement que Crédit Agricole SA a lancé en avril 2006. Elle est également un acteur majeur dans ce secteur. Ayant le statut de Sofergie, elle propose depuis 20 ans un financement global (biens immobiliers, mobiliers et incorporels), pour tous les projets de développement durable : centrales de cogénération, parcs éoliens, climatisations, chaudières, centres de tri, de compostage, de valorisation des déchets, stations d'épuration, réseaux d'eaux...

Ainsi, les projets financés par Unifergie produisent à ce jour :

- à partir d'énergie éolienne : une puissance électrique de 587 millions de kwh par an, soit l'équivalent de la consommation de 235 000 foyers, évitant ainsi le rejet de 260 000 tonnes de CO2 par an
- à partir de l'ensemble des centrales financées (co-génération, éolien, usines d'incinération) : une puissance électrique de 1 200 MW, soit l'équivalent de la consommation de plus de près de 1,5 million de foyers.

## **BEI**

La Banque européenne d'investissement est le bras financier de l'Union européenne. Créée par le Traité de Rome il y a 50 ans, elle accorde principalement des prêts à long terme en soutien de projets d'investissement privés ou publics, qui concrétisent six politiques communautaires prioritaires: la cohésion économique et sociale dans l'Union élargie, la recherche-développement et l'innovation, le soutien aux Petites et Moyennes Entreprises, la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, les réseaux de transport trans-européens et la politique de sécurité et de diversification de l'approvisionnement énergétique. Elle intervient également en dehors de l'UE, dans le cadre des politiques communautaires de coopération et d'aide au développement.

La BEI est autonome et ne dépend pas du budget de l'Union européenne, ni des contribuables nationaux: elle fonctionne comme une banque commerciale, en empruntant sur les marchés des capitaux les fonds qu'elle prête. Elle est néanmoins garantie par les Etats Membres, ce qui lui permet d'être notée AAA et donc de proposer des conditions de prêts favorables. En 2006, elle a emprunté 48 milliards d'EUR et prêté 45,8 milliards d'EUR au total, dont 39,8 milliards dans l'Union européenne.